

CONTAMINES

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID: 074-217400852-20230628-ARD2023069-AR

## COMMUNE DES CONTAMINES -MONTJOIE

## ARRETE du MAIRE

OBJET : Autorisation de voirie chemin des Loyers - Entreprise MARIAZ Frères Traversée de route pour raccordement AEP à une copropriété.

ARD2023-069

## Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code de la Route,

 ${f VU}$  le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,

**VU** la demande présentée par l'Entreprise « MARIAZ Frères » en date du 27 juin 2023 pour effectuer des travaux de traversée de route pour un raccordement AEP d'une copropriété, **Considérant** que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

## <u>ARRETE</u>

<u>Article 1er</u>: L'entreprise MARIAZ Frères, ayant son siège au 1542 route du Fayet - Vervex, 74700 DOMANCY, est autorisée à occuper le domaine public, chemin des loyers, à partir du jeudi 28 juin 2023 pour une durée de 06 jours calendaires. « Traversée de route pour un raccordement AEP à une copropriété ».

Restriction sur section courante dans les deux sens de circulation Mise en place d'un alternat par feux sur la durée des travaux Vitesse limitée à 30km/h.

<u>Article 2</u>: L'entreprise susnommée prendra toutes les dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public et mettre en place une déviation pour les habitants des lieux.

<u>Article 3</u> : La responsabilité de la Commune sera entièrement dégagée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

<u>Article 4</u>: Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'Entreprise MARIAZ Frères.
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Saint Gervais,
- Monsieur le Commandant du CPI des Contamines Montjoie,
- La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc,

Et sera affichée à la porte de la Mairie.

Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE, Le 28/06/2023

Le Maire, François BARBIER

